



République Française

Département du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18
Pour	Contre	Abstention
17	0	1

Date de convocation  
8 février 2023

Objet de la délibération

**ADOPTION DU  
PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 DECEMBRE 2022**

CM 2023//02-D01

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

le 02/03/2023

**Extrait du registre  
Des délibérations du conseil municipal  
Commune de Cappinghem**

Séance du 15 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois le 15 février, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

**Présents :** C MATHON, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V PARABOSCHI, T. WIDHEN, S. DUMORTIER, G. TRAPASSO, G. OUDAERT, M. BILLOIR, J. BAUDOUIN, F. VAN LATHEM, A. KIMOUR, J. AGNIERAY, K. UDRY, N. ROUBAUD

**Absents excusés avec pouvoir :** P. MOUCHON >pouvoir à T. WIDHEN, F. TREDEZ >pouvoir à V. PARABOSCHI, V. DUCOURAU >pouvoir MC. FICHELE,

**Absents excusés sans pouvoir :** C. CABY

**Secrétaire de séance :** A. TRICOIT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le procès-verbal en date du 14 Décembre 2022

Monsieur le Maire demande si des modifications sont à apporter.

Monsieur Agnieray soumet les modifications suivantes :

- En page 12, « Monsieur Agnieray estime que les indemnités des élus ne devraient pas augmenter. L'augmentation représente 2%. »
- La proposition est la suivante : « Monsieur Agnieray propose de limiter l'augmentation des tarifs périscolaires à 2%, l'équivalent pour la commune à l'augmentation des indemnités des élus ».
- En page 12, « Monsieur Agnieray rappelle que les dernières modifications étaient de 1%. »
- La proposition est la suivante : « Monsieur Agnieray rappelle que les dernières modifications étaient de 1% hors prestataire ».

Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité,

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Antoine TRICOIT,  
Secrétaire de séance

Christian MATHON,  
Maire de CAPINGHEM

